

■ Des antennes doivent être installées dans deux communes déléguées

Mesnil-en-Ouche à la chasse aux zones blanches

Dans plusieurs secteurs de la commune, difficile de passer un appel. Des sociétés ont obligation de couvrir les zones blanches et des antennes devraient être installées.

En attendant d'être plus avancé sur la question des éoliennes, ce sont d'autres objets qui s'approprient à pousser à Mesnil-en-Ouche : des antennes téléphoniques. Sur son territoire de 165 kilomètres carrés, la commune compte plusieurs zones à couverture limitée voire non desservies par les opérateurs. La municipalité espère corriger cela rapidement.

C'est un petit message posté par la commune sur sa page facebook le 21 juin qui n'est pas passé inaperçu : « La ligne de la Commune nouvelle est en dérangement ce lundi 21 juin suite à un problème technique d'Orange. » Des les minutes qui suivent, Paul*, un habitant commente en rebondissant sur une autre question : « Quand Orange s'occupera-t-il de couvrir la zone blanche de Landepéreuse ? Parce qu'équiper les communes avec la fibre c'est bien, mais on aimerait d'abord pouvoir téléphoner, envoyer des SMS et être joints sur nos téléphones portables ! »

La question est en effet sur la table des élus, et a été abordée dans le dernier numéro de la gazette municipale. « Orange va implanter un relais téléphonique au nord de Saint-Aubin-le-Guichard, sur un terrain donné par la municipalité », explique Olivier Gardinot, directeur général des services de Mesnil-en-Ouche.

« À propos de la couverture des zones blanches, par arrêté ministériel du 17 décembre 2020, le secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques, fait obligation à Bouygues, Free, Orange et SFR de fournir au cours de l'année 2021 des « services de radiotéléphonie mobile et d'accès mobile à très haut débit » », rappelle Paul, qui vit à Landepéreuse.



Dans certains endroits du territoire de Mesnil-en-Ouche, capter du réseau s'avère compliqué. Photo d'illustration Adobe Stock.

En effet, les opérateurs sont missionnés par l'État pour équiper d'antennes les zones blanches déclarées. « Landepéreuse a toujours répondu aux enquêtes nationales sur les zones blanches depuis 2012 », précise Olivier Gardinot. Et Free a été chargé de couvrir le territoire de la commune. Avant décembre 2022.

Landepéreuse équipé avant décembre 2022

« Je suis en négociation », nous glisse le maire délégué, Domicie Bertré. Si une antenne va effectivement bientôt apparaître à Saint-Aubin-le-Guichard et pourrait desservir les alentours de cette commune et les « hameaux au nord de Mesnil-en-Ouche » dès cet été, à Landepéreuse, rien n'est encore fixé.

Le lieu d'implantation n'est pas anodin : l'antenne devrait faire un peu plus de quarante

mètres de hauteur et serait donc assez visible. Des lors, l'enjeu n'est pas d'installer cet équipement au centre du petit centre-bourg du village délégué, où se situent l'église et la mairie mais aussi le bar, cœur vivant de Landepéreuse.

« Il faut un lieu précis qui puisse desservir les zones identifiées, mais nous regardons avec l'opérateur pour mettre l'antenne vers le château d'eau », explique Domicie Bertré. L'installation d'une antenne sur le territoire de la commune déléguée a été actée en 2020. « Il faut le dire aux habitants qui viennent chaque semaine pour que je règle ce problème de couverture téléphonique, le projet a démarré, on aura une antenne, qui sera d'ailleurs un relais multi-opérateurs ! »

En effet, les difficultés dans cette commune ne sont pas nouvelles. L'ensemble des acteurs espèrent désormais que Free fera son possible pour que la mise en service soit la plus rapide qui soit. Il y a peut-être urgence. « Le

1^{er} juillet prochain Orange arrête l'exploitation du 'femtoceill' qui jusqu'à présent permettrait à la box de prendre le relais à l'intérieur des logements pour recevoir des appels téléphoniques », s'inquiète Paul, qui ne pourrait donc plus appeler dès qu'il sera sorti de son domicile. « Il serait vraiment anachronique que les habitants d'une commune équipée en fibre optique ne puissent pas téléphoner avec leurs téléphones portables ! »

Olivier Gardinot se veut confiant, alors que les discussions suivent leur cours concernant l'emplacement. Ensuite, il sera sans doute temps de s'attacher au sujet de La Roussière. La zone est également dénuée de réseau téléphonique, mais elle n'a pas encore été identifiée en zone blanche, et les opérateurs n'ont donc pas encore pour le moment d'obligation de la couvrir. « C'est la prochaine étape. »

Jérôme Flury

*Le prénom a été modifié